



TROPHÉE DES MIXTES DÉPARTEMENTAL 2026 LE 15 MARS 2026



Droit d'inscription : 16 euros

Plateau repas : 12 euros

Mandat disponible sur notre site internet

<http://compagnie des archers du Ronchay.fr>

Inscription :

sylvaincanu8@gmail.com

alexis.vallee711@gmail.com

Règlement :

Les inscriptions et réservations de plateaux repas ne seront définitives qu'à réception du règlement par virement en indiquant le nom du club et le nombre d'équipes et de repas :

Fr7618306000725243777900025/

bic AGRIFRPP883

Transmettre vos règlements avant le : 1/3/2026

Le Comité Départemental de Tir à l'arc et la compagnie des Archers du Ronchay ont le plaisir de vous inviter au Trophée des Mixtes Départemental 2026

Gymnase de Luneray rue des écuyers 76810 Luneray

Catégories et distances

Néo –licencié (1ère licence prise à partir du 01/09/2024) arcs classiques toutes catégories d'âges(valides et para) + Néo toutes classifications + para sans limite de date de 1ère licence jeunes classifiés para en open ou fédéral	Blason de 60 cm
Arc Classique Toutes catégories d'âge arc classique (valides et para);arc nu possible	Blason de 40 cm
Arc à poulies U15 à S3 (valides et para)	Blason 40 cm (4 spots)
Arc nu Toutes catégories d'âges arcs nus (valides et para)	Blason de 60 cm

<http://www.ffta.fr/pratiquer/découvrir-et-pratiquer/trophée-des-mixtes>

Déroulement et horaires

Déroulement	Horaires
Greffé , inspection matériel	10h40
Echauffement	3 volées
Tir de Qualification (5 volées)	Après échauffement
Match de poules avant Big shoot Off en individuel pour chaque finale de chaque catégorie	1h après la fin du tir de qualification

Arbitre responsable : Nicolas Varnière Arbitres adjoints : Bruno Mallet , Jean Claude Detot

Arbitre en formation :

Récompenses aux 3 premières équipes de chaque catégorie

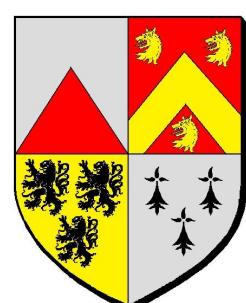
Divers

Chaussures de sport obligatoires (compétiteurs et accompagnants)

Tenue dans la réglementation en vigueur

Interdiction de fumer ou de vapoter dans la salle

Buvette et sandwichs sur place



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -